

Association : Yacht Club de Port Fréjus (YCPF)
Capitainerie de Port Fréjus, 55 Passage des Caryatides 83600 PORT FREJUS

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale annuelle
Date et heure : 29 novembre 2025 à 17h
Lieu : Espace Municipal et Culturel Le Bateau, Quai d'Octave, 83600 FREJUS

L'Assemblée Générale (A.G.) s'est déroulée le 29 novembre 2025 conformément aux statuts 2024. Aucune question n'a été portée à l'ordre du jour huit jours avant la date de l'Assemblée Générale. Ce procès-verbal indique principalement le résultat des votes.

I Désignation du président de séance, du secrétaire de séance et du scrutateur

La président de séance désigné par le président du YCPF est **Guy Peytrignet**.

La secrétaire de séance désignée par le président du YCPF est **Patricia Giraudon**.

Le scrutateur désigné par le président du YCPF est *Philippe Walter*

II Quorum

Selon les statuts 2024, le quart des membres adhérents à jour de leurs cotisations est requis pour atteindre le quorum pour une A.G. ordinaire, soit **30 adhérents** présents ou représentés pour l'A.G. 2025.

La feuille d'émargement (consultable sur demande au secrétariat) atteste :

- nombre de membres présents : *49*
- nombre de membres représentés : *19*
- total de membres présents et représentés : *68*
- *vote à distance : 1*

L'Assemblée Générale peut avoir lieu car le quorum est atteint.



PG

III Rapports sur la gestion de l'association

1) Situation morale de l'association

Le président a résumé l'évolution du YCPF et évoqué les activités diverses et inclusives proposées (soirées hebdomadaires du vendredi, rallyes, croisières, formations, présentations, restaurants, sorties culturelles - voir les détails sur le site www.ycfrejus.fr à la section « Actualités »). Ces manifestations seront reconduites en 2026.

Le vice-président a listé plus particulièrement les entraînements aux régates et les régates FFV. Les événements tels que le Trophée de Port Fréjus en partenariat avec la capitainerie de Port Fréjus, la Régate des Yachts Clubs de la Baie organisée avec le YCISR et le CIC (Challenge Inter Clubs) ont attiré de nombreux régatiers (voir les détails sur le site www.ycfrejus.fr à la section « Régates »). Ces manifestations seront reconduites en 2026.

Le conseiller permanent responsable des régates a complété la présentation et a mentionné quelques critiques sur les statuts.

2) Situation financière de l'association

Le trésorier a présenté les comptes de l'exercice (qui ont aussi pu être consultés avant l'A.G. par les adhérents en faisant la demande).

Le prix des folios YCPF sont indiqués à l'AG. Un email récapitulatif suivra.

3) Votes pour le quitus

Conformément aux statuts 2024, le quitus est donné à la majorité absolue des membres présents et représentés, soit **34** voix ; le vote s'effectue à **main levée ou à distance**.

RESULTAT DU VOTE	Pour	Contre	Abstention
L'assemblée générale donne quitus sur l'exercice moral	68+1	0	0
L'assemblée générale donne quitus sur l'exercice financier	68+1	0	0

Résultat des votes :

L'assemblée générale donne quitus sur l'exercice moral

L'assemblée générale donne quitus sur l'exercice financier

IV Cotisations 2026

Le CA propose de maintenir en 2026 le montant des cotisations 2025.

Conformément aux statuts 2024, l'A.G. doit approuver le montant des cotisations 2026 à la majorité absolue des membres présents et représentés, soit **34 voix** ; le vote s'effectue à **main levée ou à distance**.

RESULTAT DU VOTE	Pour	Contre	Abstention
L'assemblée générale approuve le montant de la cotisation 2026	68+1	0	0

Résultat des votes :

L'assemblée générale approuve le montant de la cotisation 2026.

V Élection des membres du Bureau et du Conseil d'Administration (C.A.)

Les 3 membres du bureau élus en 2023 sont en fin de mandat.

Le président sortant Guy Peytrignet est le seul candidat déclaré au Bureau pour la fonction de président. Le vice-président sortant Jean-Luc Poreaux est le seul candidat déclaré au Bureau pour la fonction de vice-président. Le trésorier sortant Jean-Marc Baudot est le seul candidat déclaré au Bureau pour la fonction de trésorier. Il n'y a aucun candidat au C.A.

Conformément aux statuts 2024, pour être élu, un candidat au Bureau doit recueillir la majorité absolue des membres présents et représentés, soit **34 voix** ; le vote s'effectue à **bulletin secret, pendant l'A.G. ou à distance**.

RESULTAT DU VOTE	Pour	Abstention	Blanc Nul
L'assemblée générale élit Guy Peytrignet président	66	2	1
L'assemblée générale élit Jean-Luc Poreaux vice-président	68	0	1
L'assemblée générale élit Jean-Marc Baudot trésorier	68	0	1

Résultat des votes :

L'assemblée générale élit Guy Peytrignet président

L'assemblée générale élit Jean-Luc Poreaux vice-président

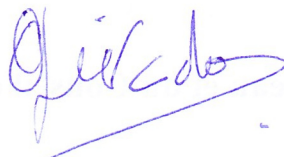
L'assemblée générale élit Jean-Marc Baudot trésorier

Fait à Fréjus le samedi 29 novembre 2025

Président de séance
Guy Peytrignet



Secrétaire de séance
Patricia Giraudon



Scrutateur

WALIZA Philippe

